



Charte éthique de l'association Le Faire à Cheval d'Occitanie

juin 2021

*« l'extérieur du cheval exerce une influence bénéfique sur l'intérieur de l'homme »
Winston Churchill*

Objectif premier :

L'objectif premier de cette charte est de fédérer des personnes autour de valeurs et de principes partagés.

En l'occurrence, il s'agit pour Le Faire à Cheval d'Occitanie de fédérer ses adhérents et bénévoles autour de valeurs et de principes auxquels ils vont se référer pour mettre en place et développer leurs interventions.

Ces principes communs doivent guider les bénévoles et adhérents dans leurs actions, qu'elles soient rémunérées ou non, en matière non seulement de promotion du cheval de travail mais aussi concernant les logiques d'accompagnement vers l'insertion professionnelle que portent Le Faire à Cheval d'Occitanie.

Objectifs secondaires :

- Appliquer cette charte à l'image d'un guide d'un savoir-vivre ou savoir-être associatif.
- Utiliser ce document comme un des socles de l'identité et de l'éthique* associative dans le cadre notamment du recrutement de bénévoles ou de futurs salariés qui se verront proposer cette charte et qui devront s'engager à en respecter les principes énoncés, avant la validation d'adhésion ou d'embauche.
- Se servir de cette charte comme un guide méthodologique et déontologique*.
- En terme de dynamique, se donner les moyens de faire évoluer cette charte au fil du temps.

EXTRAIT DES STATUTS DE L'ASSOCIATION :

« **NOTRE ASSOCIATION A POUR OBJET UNE VOCATION SOCIALE ET ECOLOGIQUE** qui s'inscrit dans le respect d'une charte en précisant les valeurs fondamentales.

L'association a pour objet de :

- **Promouvoir, développer, favoriser la traction animale et l'attelage de chevaux notamment par le biais d'activités économiques, favorisant l'insertion professionnelle durable de personnes éloignées de l'emploi et/ou reconnues travailleur-e-s handicapé-e-s.**
- **Proposer des services, notamment prestations de gestion des espaces verts (chemins, parcs..), débardage, ramassage et transport de déchets divers, transports de personnes, tourisme,...**

L'association s'engage à travailler dans le respect de la notion de développement durable*.

L'association peut accomplir toutes les opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de cet objet, ou susceptible d'en favoriser le développement. »

A ce titre, nous nous engageons à ce que les objectifs de nos actions respectent les valeurs suivantes :

- Respecter et traiter les chevaux avec bienveillance, ou tout équidé intervenant au titre de l'association, en les considérant comme un membre à part entière de l'équipe et à ce titre respecter leurs intégrités, leurs rythmes et leurs besoins fondamentaux.
- Favoriser des chantiers en adéquation avec nos valeurs de développement durable, de promotion de l'énergie verte/ l'énergie animale et de logique d'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.
- Se positionner comme faisant partie d'un réseau riche de multiples regards: expertises techniques, expertises en accompagnement social et humain, accompagnement au montage de projet.
A ce titre, fonctionner pour le bien de tous en tenant compte : des nécessités des autres associations mais aussi des personnes sous statut d'entreprise individuelle de manière à ce que chacun puisse vivre raisonnablement de ses activités.
- se conformer aux valeurs contenues dans les labels possédés par l'association (label à venir France Énergie Animale)

Une fois ces valeurs fondamentales énoncées, elles sont à décliner en sous thématiques indissociables:

-1) Nos valeurs de relation à l'Animal

- Travailler avec du vivant : l'animal est un athlète et un compagnon qu'il faut savoir écouter et comprendre, pour qu'il puisse pleinement développer ses capacités tout en respectant ses moyens et ses limites. Chercher la complémentarité, en développant une relation de complicité avec lui.
- Faire un choix de vie au quotidien qui demande de la présence, de l'organisation et de l'anticipation. L'animal doit être nourri, entraîné et soigné (régularité des visites du maréchal-ferrant, du vétérinaire...). Il est nécessaire d'anticiper un programme d'activités afin de veiller à son bien-être et ses capacités de travail.
- Utiliser du matériel adéquat et de qualité dans le souci du bien-être du cheval: matériel confortable et adaptables dans ses réglages.
- Concourir à la préservation des races équines

-2) Nos valeurs Humaines et sociales :

- Développer des projets et/ou chantiers qui intègrent à la fois la notion de cheval de travail et d'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi,
- S'engager à travailler avec des personnes en situation de fragilité et avoir conscience que cela nécessite patience et bienveillance.
- Favoriser un climat de respect mutuel et pratiquer une pédagogie positive
- Favoriser un contexte où chacun doit pouvoir monter en compétences ou se voir attribuer les postes adaptés à son niveau et pour lesquels il se sent en sécurité
- Accepter de faire équipe avec des collègues qui ne seront peut-être pas totalement efficaces
- Établir des projets à dimension humaine qui valorisent la production locale, les circuits courts et développent des relations sociales de proximité

- 3) Nos valeurs de relation au travail:

- S'engager à respecter le règlement intérieur de l'association * (à venir)
- Se respecter mutuellement quel que soient les postes, expériences et/ou hiérarchie sur le chantier ou au sein de l'association,
- Inclure au sein de chaque projet, et qui plus est de chaque chantier effectué, au moins une personne en situation d'éloignement de l'emploi que ce soit dans le cadre d'une découverte, d'une formation, ou d'une mise en situation professionnelle (bénévole et/ou rémunérée).
- Informer le bureau du Faire à Cheval de toute initiative ou démarchage en cours, afin qu'il s'assure que le projet est conforme aux valeurs de l'association
- Se montrer sérieux dans l'exercice du chantier et respecter strictement les règles de sécurité,
- Porter une attention particulière à la finition des chantiers pour un rendu impeccable.
- Entretien du matériel de l'association (outils spécifiques , véhicules...) en prévoyant de réparer, nettoyer et réviser le matériel de l'association et/ou signaler tous dégâts ou soucis de fonctionnement.
- Avant tout départ sur un chantier, prévoir du temps pour vérifier l'ensemble du matériel et l'état de santé du cheval
- Favoriser l'utilisation d'outils vertueux sur le plan écologique (outils mécaniques de préférence),
- Favoriser la notion de chantier vertueux en tenant compte des trajets et de l'éloignement potentiel (ratio dépenses essence/avantage traction implique une adhésion à l'association et ce pour des logiques d'assurance et d'engagement dans les valeurs de l'association.
- Proposer des services auprès de communes ou entreprises privées qui respectent nos valeurs et notre charte.

Les signataires de la charte s'engagent à respecter et faire respecter ces valeurs dans le cadre de leurs actions au sein de l'association Le Faire à Cheval d'Occitanie.

L'association s'engage à donner les moyens de faire respecter cette charte par toutes actions nécessaires à sa mise en œuvre (formation, échanges, réflexions communes)

***Définitions :**

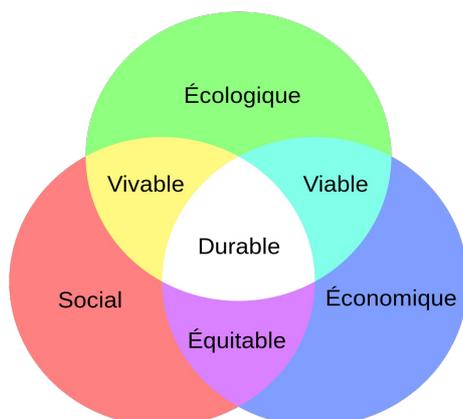
- Éthique : qui concerne les principes de la morale. Ensemble des règles de bonne conduite.

- Déontologie : ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent.

- développement durable : le développement durable est une façon d'organiser la société de manière à lui permettre d'exister sur le long terme. Cela implique de prendre en compte à la fois la préservation de l'environnement et des ressources naturelles ou l'équité sociale et économique.

Contrairement au développement économique, le développement durable est un développement qui prend en compte trois dimensions : économique, environnementale et sociale. Les trois piliers du développement durable qui sont

traditionnellement utilisés pour le définir sont donc : l'économie, le social et l'environnement. La particularité du développement durable est de se situer au carrefour de ces 3 piliers.



Le, _____ à

Signature de l'adhérent :

Nous choisir, c'est choisir d'économiser 30% d'émission de gaz à effet de serre

Association loi 1901 d'entraide et d'insertion par le biais de l'attelage.

Siège social : Au Bajon 2, 32140 AUSSOS

SIRET : 845 130 665 000 27